

22 janvier 2009 – Les messageries.

1. Les Emails et la messagerie instantanée.

La messagerie instantanée désigne l'envoi et la réception de messages, avec parfois la voix et l'image. Elle est instantanée dans le sens où les interlocuteurs sont connectés ensemble, au même moment, et échantent.

La messagerie traditionnelle, à l'instar du courrier traditionnel, consiste à envoyer des messages d'une boîte aux lettres vers une autre, le destinataire lisant son courrier à sa convenance, au moment où il ouvre sa boîte aux lettres.

Nous ne traiterons ici que de la messagerie traditionnelle, envoyer et recevoir des mails.

2. Webmail et logiciel de messagerie.

Le plus souvent, on utilise les boîtes aux lettres incluses dans l'abonnement que l'on a chez son fournisseur d'accès internet (FAI) : Orange, Free, Alice...

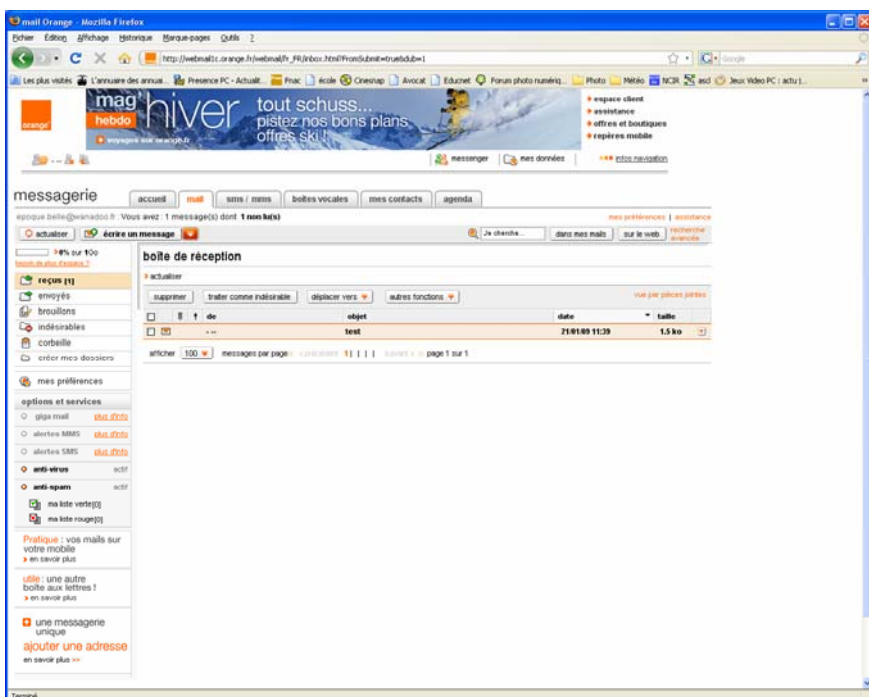
On peut également créer sa boîte aux lettres chez d'autres fournisseurs, comme Voila, Hotmail ou Yahoo.

Webmail désigne l'interface proposée par le fournisseur pour consulter et gérer la ou les boîtes aux lettres que l'on a chez lui.

Le logiciel de messagerie est un logiciel qui permet de relever une ou plusieurs boîtes mail, de trier ses mails et d'en envoyer. On peut citer Outlook et Outlook express, Windows Live Mail, Thunderbird pour les plus connus de l'univers PC.

3. Le webmail chez Orange.

Une fois connecté à sa boîte mail, on est face à une page qui va lister les messages sur la fenêtre principale et, à gauche, on pourra sélectionner la boîte que l'on souhaite visualiser (boîte de réception, messages envoyés, brouillons, indésirables).



On peut créer sa liste verte, avec les adresse de ses contacts, adresses qui ne seront jamais bloquées par l'anti-spam, dont le but est de nous protéger des messages publicitaires qui nous envahissent.

Si ce filtre antisipam n'arrête pas tout, on peut également lui spécifier des mots clés, voire des adresses, à bloquer systématiquement.

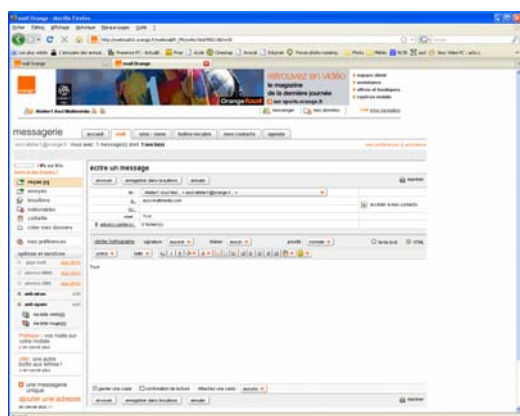
Création d'une nouvelle boîte aux lettres chez Orange.

Marche à suivre :



Cliquer sur « une autre boîte aux lettres »,
Entrer son identité, son adresse mail et son mot de passe

Se connecter à sa boîte mail en saisissant sa nouvelle adresse et son mot de passe, puis consulter sa messagerie.



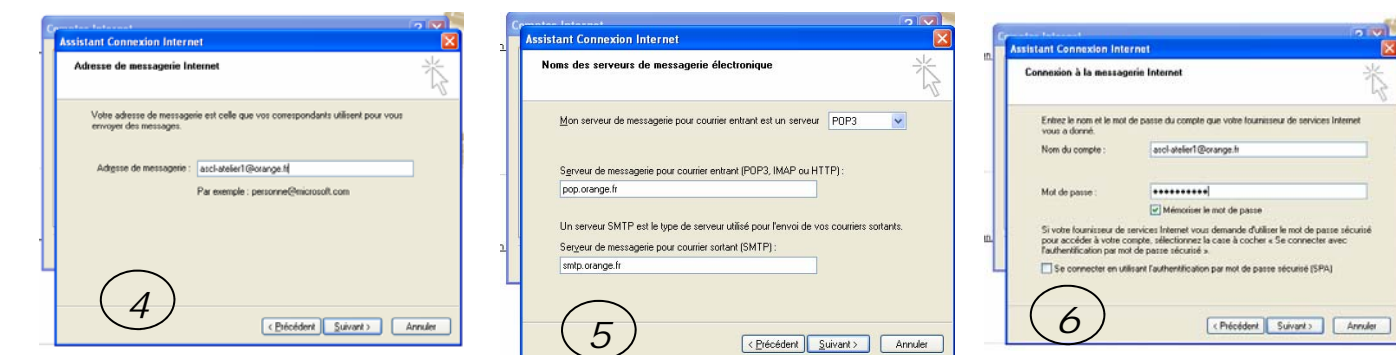
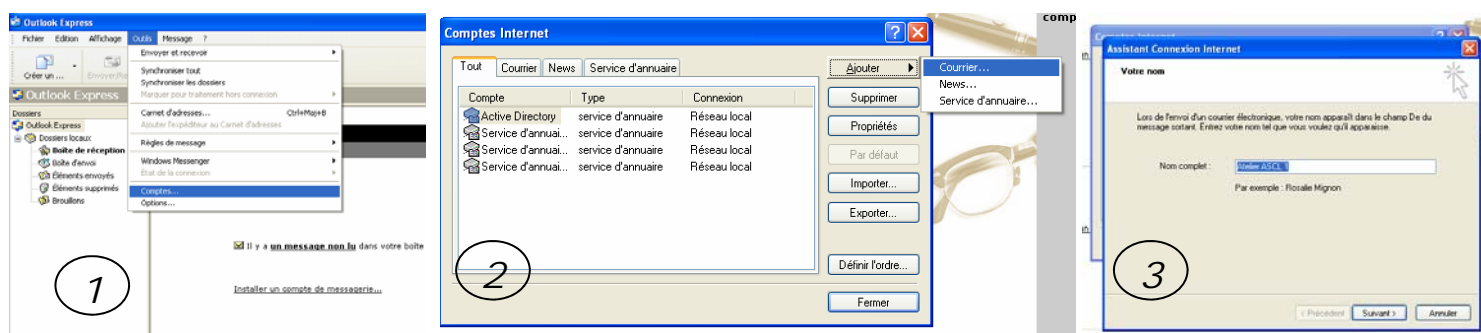
Pour envoyer un mail, il suffit de cliquer sur le bouton nouveau message, de saisir l'adresse du destinataire, l'objet, puis le message.

En cliquant sur « pièces jointes », on a la possibilité de joindre un fichier à son mail, une image, un courrier....

On peut même s'envoyer des messages !

4. Paramétrer un logiciel de messagerie : Outlook Express

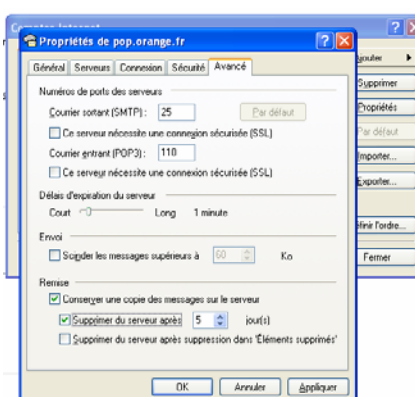
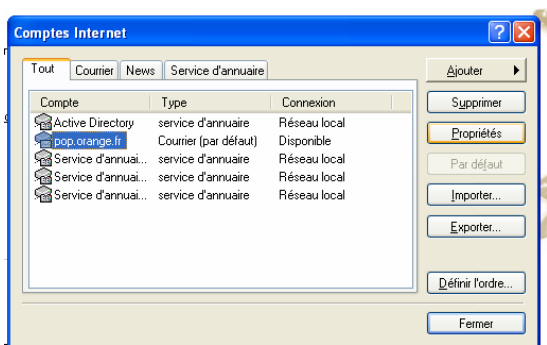
Il s'agit ici de créer un compte de messagerie dans un logiciel de messagerie, c'est-à-dire indiquer à ce logiciel l'adresse où il devra se connecter afin de relever automatiquement le courrier reçu et d'envoyer les messages que l'on souhaite expédier via cette adresse. Tout ce que nous avons fait manuellement par le webmail, un logiciel de messagerie comme Outlook Express permettra de l'automatiser et, plus encore, de gérer simultanément plusieurs boîtes aux lettres, actives chez des opérateurs ou des hébergeurs différents.



5. Interface et principales fonctionnalités d'un logiciel de messagerie.

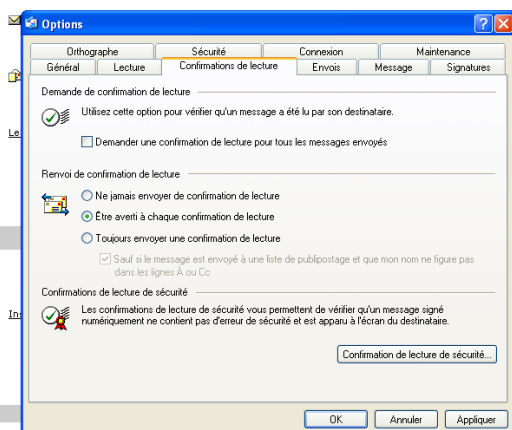
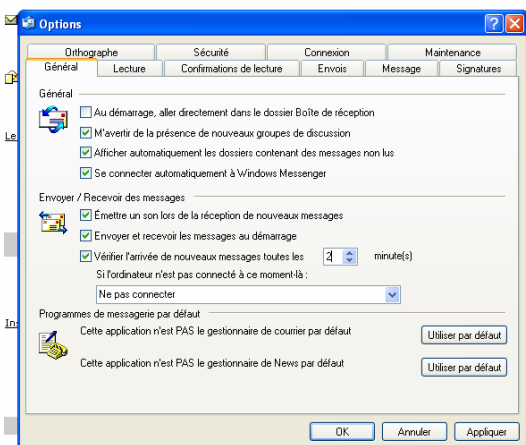
On peut créer autant de boîtes qu'on le souhaite. Au-delà de cela, on peut paramétrer chaque boîte via quelques menus importants.

Les propriétés du compte.



On pourra dans ce menu imposer au logiciel de messagerie de laisser ou non sur le serveur les messages, après les avoir téléchargés. Cela permet de les récupérer sur plusieurs ordinateurs à des moments différents.

Dans les options (ici, menu Outils et Options).



Par exemple, dans les options générales, on pourra demander au logiciel de relever le nouveau courrier toutes les 3 minutes par exemple, afin d'être averti très vite des nouveaux messages.

Dans le menu confirmation de lecture, par souci de prudence ou de discrétion, on pourra lui demander de ne pas envoyer automatiquement d'accusé de réception.

Des précisions, des compléments, des téléchargements : www.ascl-multimedia.com

N'hésitez pas à nous contacter : ascl-multimedia@orange.fr